



Les finances locales sont-elles en péril ?

Dans le concert de déclarations préélectorales qui ont trait aux finances publiques locales, un élément préoccupant mérite d'être rappelé : les dépenses d'investissement des collectivités territoriales ont légèrement baissé en 2009. Or, les collectivités locales réalisent 70 % de l'investissement public. Cette baisse est donc préoccupante, elle est significative des enjeux en matière de finances publiques et de réforme fiscale.

La fiscalité locale : sous pression du contexte économique et fiscal global

Les impôts locaux représentaient 4,9 % du PIB en 2002 et 5,8 % en 2007. Trois raisons expliquent pour l'essentiel cette hausse :

- la crise a touché de plein fouet les collectivités locales : elle a affecté certaines sources de financement. Il s'agit des recettes des droits de mutation à titre onéreux qui sont perçues par les départements à hauteur de 7,4 milliards d'euros et par les communes à hauteur de 2,15 milliards d'euros. Ces recettes ont connu une baisse particulièrement sensible en 2008 (- 8,5 % pour les départements et - 3,6 % pour les communes) du fait de la baisse du nombre de mutations d'une part, et de la baisse du prix des transactions d'autre part. L'accès au crédit (dans le cadre des emprunts souscrits par les collectivités locales) a été plus difficile avec la crise, ce qui a affecté des possibilités de financer des investissements publics.
- Les transferts de compétences : compétences économiques pour les régions, compétences sociales pour les départements notamment... On entend parfois que le dérapage des frais de personnel explique une grande partie de la hausse : il faut préciser qu'elle résulte en grande partie du transfert de 130 000 fonctionnaires d'Etat (94 000 agents « TOS » de l'éducation nationale et 31 500 de l'équipement). D'autres transferts sont prévus (agriculture, intérieur, culture, affaires sociales) et déboucheraient sur un transfert de 80 000 fonctionnaires pour les départements et de 50 000 pour les régions.
- 2008 a été une année électorale pour les communes. Or, celles-ci représentant l'essentiel des impôts locaux (45 milliards d'euros sur 70 milliards tout échelons confondus en 2008). Quelle que soit la sensibilité politique, toute élection est suivie d'une hausse des impôts en début de mandat, hausse motivée par la nécessité de financer les dépenses (investissements...) des promesses et des programmes électoraux.

La hausse n'est pas prête de s'arrêter

Les spéculations vont bon train sur la fin de la crise et la reprise de l'activité économique. Quel que soit le scénario de sortie de crise que chacun espère rapide, il est certain que les effets de la crise se feront sentir en 2010.

La baisse des droits de mutation devrait encore être importante. L'accès au crédit est toujours difficile pour les ménages et les besoins en matière d'aide sociale seront encore plus importants du fait de la hausse du chômage et de la précarité (on peut ainsi s'attendre à une hausse sensible des dépenses en matière de RSA par exemple, sans compter les diverses aides et mesures sociales locales qui seront impactés de près ou de loin par la crise – quotient familial...).

Au delà- des querelles partisans, un constat s'impose : les finances locales et les contribuables sont bel et bien sous pression. Les effets de la suppression de la taxe professionnelle ne seront pas compensés par la mise en place de la contribution économique territoriale, il subsistera un manque à gagner important qui contribuera à aggraver la situation des finances publiques locales et, par conséquent, la situation économique globale. A moins de réduire les dépenses publiques dans un contexte de besoins sociaux important et de réduire drastiquement l'investissement public, lequel demeure pourtant un élément important de l'activité économique et de la cohésion sociale, il faudra donc revoir la question du niveau et de la répartition de la fiscalité, au plan local et au plan national.